



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'offre de soins**

IFAQ 2023

***Guide de présentation et de remplissage des indicateurs
numériques***

Table des matières

1. Objet du document	3
2. Domaine d'application	3
3. Définition des indicateurs numériques IFAQ	3
a. Focus sur les indicateurs numériques du dispositif IFAQ 2023.....	3
4. Outils à disposition pour s'approprier les indicateurs numériques pour IFAQ 2023	4
a) Outils documentaires disponibles sur le site du ministère	4
b) Outils élaborés par l'ANAP	4
5. L'Observatoire des Systèmes d'Information de Santé (oSIS) comme support de recueil des indicateurs numériques	5
a) Etape 1 : Accéder à son compte oSIS	5
b) Etape 2 : Saisie des indicateurs numériques IFAQ	6
6. Présentation des fiches indicateurs oSIS	7
a) La fiche indicateur D2.2 I.....	7
b) Les consignes de saisie pour la fiche indicateur D2.2I	8
c) La fiche indicateur D6.3 I.....	9
d) Les consignes de saisie pour la fiche indicateur D6.3	10
e) Naviguer entre les 2 fiches IFAQ D2.2I et D6.3I	11
f) Clôturer la saisie des indicateurs.....	11
7. Le support utilisateur	11

1. Objet du document

Ce document détaille les modalités de mesure, de recueil et de saisie des indicateurs IFAQ (Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité) numériques par les établissements sanitaires pour l'année 2023.

2. Domaine d'application

Les établissements de santé mesurent les indicateurs suivants, **dans les champs d'activité précisés ci-dessous** :

Indicateurs IFAQ		Activités				
		MCO	SSR	HAD	DIA	PSY
D2.2. I	Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur séjour	X	X	X	X	NC
D6.3 I	Usage d'un service de Messagerie Sécurisée de Santé	X	X	X	X	NC

3. Définition des indicateurs numériques IFAQ

a. Focus sur les indicateurs numériques du dispositif IFAQ 2023

Les indicateurs numériques IFAQ ont été sélectionnés par le ministère et discutés avec l'ensemble des fédérations hospitalières (FHF, FHP, FEHAP, FNEHAD, UNICANCER). Ces échanges ont permis de retenir les deux indicateurs numériques ainsi que les cibles d'usage suivants :

INDICATEURS NUMERIQUES IFAQ 2023		MODALITE DE CALCUL	CIBLE IFAQ 2023
D2.2 I	Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur admission/ séjour.	Taux de séjours pour lesquels des documents ont été publiés dans le DMP pour les patients disposant d'un DMP au moment de leur séjour.	20 % des séjours ont un DMP alimenté par un document
D6.3 I	Usage d'un service de Messagerie Sécurisée intégré à l'espace de confiance MS Santé.	Taux de correspondants équipés d'une MS Santé Pro et concernés par la venue d'un patient auxquels des documents ont été transmis (courriers, comptes rendus et lettres de liaison etc.).	50 % des correspondants équipés d'une MSS concernés par la venue d'un patient ont reçu au moins un document.

4. Outils à disposition pour s'approprier les indicateurs numériques pour IFAQ 2023

a) Outils documentaires disponibles sur le site du ministère

Les indicateurs numériques IFAQ 2023 existent dans le programme numérique HOP'EN

Afin de mieux appréhender le périmètre des indicateurs numériques IFAQ, les établissements peuvent prendre connaissance des fiches des indicateurs HOP'EN D2.2 et D6.3 présentés dans le [guide des cibles d'usage](#).

Attention : les cibles sont différentes entre les programmes IFAQ et HOP'EN. La cible à prendre en compte pour IFAQ 2023 est détaillée dans le §3.1 du présent document.

b) Outils élaborés par l'ANAP

Un guide a été élaboré par les experts de l'ANAP (DSI d'établissements) qui mettent à profit leur expérience pour appuyer leurs pairs. **Ce document propose des méthodes pour produire les indicateurs de manière automatisée**, en fonction des situations des établissements et en s'inspirant des exemples terrain.

⇒ [UN GUIDE ANAP POUR PRODUIRE DE MANIERE AUTOMATISEE LES INDICATEURS HOP'EN](#)

Par ailleurs, des **kits d'aide à la mise en œuvre des projets d'informatisation du dossier patient interopérable avec le DMP** (Indicateur D2.2) et des projets de messagerie sécurisée de santé (indicateur D6.3) ont été produits par l'ANAP et peuvent aussi éclairer les établissements sur les éléments à considérer pour lancer de tels projets :

[Boite à outils pour développer l'usage du DPI et du DMP](#)

[Boite à outils pour développer les moyens de communication avec les partenaires](#)

5. L'Observatoire des Systèmes d'Information de Santé (oSIS) comme support de recueil des indicateurs numériques

La DGOS/R5 propose une vidéo tutoriel explicative à la saisie des indicateurs numériques IFAQ dans oSIS :

<https://app.pitchy.fr/share?id=Qo95Ag9o>

a) Etape 1 : Accéder à son compte oSIS

oSIS est l'unique support de recueil des indicateurs numériques IFAQ. Les établissements doivent obligatoirement posséder un compte OSIS.

Dans le cas où un établissement ne possède pas de compte oSIS :

- La demande de création doit être faite auprès du médecin DIM ou du référent PMSI.
- Si la démarche ne peut pas aboutir pour des raisons techniques, est infructueuse, l'établissement peut contacter le bureau DGOS/PF5 (dgos-hopen@sante.gouv.fr)

Attention : le processus d'ouverture d'un compte oSIS peut prendre du temps, les établissements sont invités à solliciter une ouverture de compte dès que possible.

Page d'accueil oSIS – renseigner son identifiant et son mot de passe pour avoir accès à l'interface établissement

The screenshot shows the login interface for oSIS on the Pasrel platform. The page has a dark purple header with the 'Pasrel' logo on the left and a 'SE CONNECTER' button on the right. The main content area is divided into two columns. The left column is titled 'Connectez-vous àoSIS' and contains a form with the following elements: a sub-header 'Connectez-vous àoSIS', a prompt 'Veuillez renseigner votre identifiant et votre mot de passe.', an 'Identifiant *' field with a 'Identifiant perdu ?' link, a 'Mot de passe *' field with a 'Mot de passe oublié?' link and a toggle eye icon, a 'SE CONNECTER' button, and a footer link 'Pas de compte Pasrel ? Créez un compte'. The right column features the oSIS logo and the title 'Observatoire des systèmes d'information de santé'. Below this, it provides a description of oSIS as a tool for health information systems, its purpose in following informatization processes, and its scope covering public and private establishments. It also mentions its implementation based on the 25 September 2012 instruction and its role in CPOM contracts. A partially visible line at the bottom reads 'La plateforme est accessible uniquement aux utilisateurs :

b) Etape 2 : Saisie des indicateurs numériques IFAQ

L'établissement clique sur l'onglet « **HOP'EN – INDICATEURS DE CIBLES D'USAGE** » - comme indiqué dans la copie d'écran suivante :

HOP'EN, indicateurs de cibles d'usage

HOP'EN, Eligibilité

HOP'EN, Gestion des candidatures

HOP'EN, Suivi des dossiers retenus

SUN-ES

INS Indicateur

Couverture fonctionnelle du SIH

Informatisation des urgences

Identification du prescripteur

Indicateurs CPOM

Information IFAQ

Les établissements sélectionnent une période de mesure mensuelle des indicateurs parmi les 3 mois suivants :

- 1er au 31 août 2022
- 1er septembre au 30 septembre 2022
- 1er au 31 octobre 2022

La date limite de saisie des indicateurs dans osis est fixée au 11 novembre 2022 au plus tard.

Les indicateurs Hop'en D2.2 et D6.3 du programme HOP'EN seront potentiellement intégrés au dispositif IFAQ. Ainsi, nous invitons dès à présent l'ensemble des établissements à renseigner ces 2 indicateurs, dans les champs d'activité précisés ci-dessous :

	MCO
Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur admission. (D2.2I)	X
Usage d'un service de Messagerie Sécurisée intégré à l'espace de confiance MS Santé (D6.3I)	X

Nous vous demandons donc de procéder au remplissage des 2 fiches suivantes : D2.2 et D6.3 IFAQ.

Il vous est également conseillé dans le cadre de ce recueil de garder à disposition **les éléments justificatifs des données renseignées.**

L'équipe IFAQ-DGOS

Encart en cours de mise à jour

Afin de permettre à l'établissement d'accéder rapidement aux fiches des indicateurs à remplir, des raccourcis ont été créés (un raccourci par indicateur) tout en bas de la page dédiée à l'onglet « **HOP'EN – INDICATEURS DE CIBLES D'USAGE** » - Cf. copie d'écran ci-dessous.

Convergence du SIH du GHT

Socle fonctionnel du GHT

Couverture fonctionnelle du SIH

Informatisation des urgences

Identification du prescripteur

Indicateurs CPOM

Unité sanitaire

Auditabilité des SI

Budget SIH (synthèse)

	MCO	SSR	HAD	DIA	PSY
Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur admission. (D2.2I)	X	X	X	X	
Usage d'un service de Messagerie Sécurisée intégré à l'espace de confiance MS Santé (D6.3I)	X	X	X	X	

Nous vous demandons donc de procéder au remplissage des 2 fiches suivantes : D2.2 et D6.3 IFAQ.

Il vous est également conseillé dans le cadre de ce recueil de garder à disposition **les éléments justificatifs des données renseignées.**

L'équipe IFAQ-DGOS



Indicateur IFAQ: [D2.2I](#) [D6.3I](#)

Dans le cadre d'IFAQ, l'établissement doit renseigner les fiches : D2.2 I et D6.3 I uniquement.

6. Présentation des fiches indicateurs oSIS

a) La fiche indicateur D2.2 I

2.2I Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur admission.

Non applicable	<input type="checkbox"/>
Pour IFAQ - Période de mesure de l'indicateur sur 1 mois: indiquez le mois et l'année correspondant à la période de mesure	<input type="text" value="02/2023"/> 
Nombre de séjours total pendant la période d'observation de l'indicateur	<input type="text" value="1500"/>
Nombre de séjours pour les patients disposant d'un DMP à leur admission et comportant des documents de la liste validée par la CME envoyés au DMP	<input type="text" value="250"/>
Nombre de séjours pour les patients disposant d'un DMP à leur admission	<input type="text" value="1000"/>
% de séjours pour lesquels le DMP a été alimenté par un des documents validés par le CME	<input type="text" value="25"/> %
Valeur cible IFAQ	20 %
Période de mesure par le national	<input type="text" value="09/2022"/> 
Nombre de DMP alimentés	<input type="text" value="0"/>
Nombre de documents ajoutés	<input type="text" value="0"/>
Détails sur les modalités du calcul du taux par l'établissement <small>(pdf, zip, xlsx, docx allant jusqu'à 5Mo)</small>	<input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi <input type="checkbox"/> Supprimer le fichier Télécharger (12 ko)
Chiffres de l'activité DMP fournis par l'Assurance Maladie <small>(pdf, zip, xlsx, docx allant jusqu'à 5Mo)</small>	<input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi <input type="checkbox"/> Supprimer le fichier
Liste des documents alimentant automatiquement le DMP et validée en CME <small>(pdf, zip, xlsx, docx allant jusqu'à 5Mo)</small>	<input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi <input type="checkbox"/> Supprimer le fichier

b) Les consignes de saisie pour la fiche indicateur D2.2I


Intitulé du champ de saisie	Consignes de saisie	Norme du champs
Non applicable (NA)	Les établissements cochent NA si aucun patient ne possède de DMP durant la période de mesure.	Case à cocher
Pour IFAQ – période de mesure de l'indicateur	Les établissements doivent renseigner le mois qui correspond à la période de mesure de l'indicateur – ils ont le choix de sélectionner parmi les 8 mois de mesure (Janvier à Août 2023)	MM/AA (à choisir parmi un calendrier)
Nombre de séjours total pendant la période d'observation de l'indicateur	Les établissements renseignent le nombre de séjours au total qu'ils ont enregistrés pendant le mois d'observation choisi	Chiffre entier
Nombre de séjours pour les patients disposant d'un DMP à leur admission	Les établissements renseignent le numérateur de l'indicateur = pendant la période de mesure, nombre de séjours qui ont fait l'objet d'une alimentation de DMP	Chiffre entier
Nombre de séjours pour des patients disposant d'un DMP à leur admission	Les établissements renseignent le dénominateur de l'indicateur = pendant la période de mesure, nombre de séjours rattachés à des patients qui ont un DMP	Chiffre entier
% de séjours pour lesquels le DMP a été alimenté	Ne rien saisir Les établissements ne saisissent rien : le calcul (dénominateur/numérateur)* 100, se fait automatiquement	Pourcentage
Valeur cible IFAQ	Ne rien saisir Seuil de qualité concernant l'alimentation du DMP	20%
Période de recueil des données nationales	Ne rien saisir Le champ est automatiquement renseigné de la période mensuelle à laquelle font références les statistiques nationales sur le DMP	MM/AA
Nombre de DMP alimentés	Ne rien saisir Le champ est rempli automatiquement à partir des statistiques nationales fournies par l'Assurance Maladie	Chiffre entier
Nombre de documents ajoutés	Ne rien saisir Le champ est rempli automatiquement à partir des statistiques nationales fournies par l'Assurance Maladie	Chiffre entier
Détail sur les modalités de calcul du taux par l'établissement	L'établissement télécharge tout document utile qui justifie de sa méthode de calcul, de ses requêtes, de sa définition de séjour, etc.	Pièce Jointe à ajouter par l'établissement
Chiffres de l'activité DMP fournies par l'assurance maladie	L'établissement peut télécharger le rapport d'activité DMP qu'il reçoit de la CNAM (non obligatoire)	Pièce Jointe à ajouter par l'établissement
Liste des documents alimentant automatiquement le DMP	L'établissement télécharge une pièce qui liste les documents qui alimentent le DMP	Pièce Jointe à ajouter par l'établissement

c) La fiche indicateur D6.3 I

6.3I Usage d'un service de Messagerie Sécurisée intégré à l'espace de confiance MS Santé.

Non applicable

Pour IFAQ - Période de mesure de l'indicateur sur 1 mois: indiquez le mois et l'année correspondant à la période de mesure

Nombre de correspondants équipés d'une MS Santé auxquels des documents ont été transmis (courriers, comptes-rendus et lettres de liaison)

Nombre de correspondants équipés d'une MS Santé concernés par la venue d'un patient

% des correspondants équipés d'une MS Santé et qui ont reçu au moins un document (courriers, compte-rendu et lettre de liaison) via la MSS.

 %

Valeur cible IFAQ

50 %

Période de mesure par le national

Nombre de correspondants MS Santé à qui des documents ont été envoyés

Détail sur les modalités de calcul du taux par l'établissement
(pdf, zip, xlsx, docx allant jusqu'à 5Mo)

Aucun fichier choisi

Supprimer le fichier

Liste des types de document transmis par la MSS
(pdf, zip, xlsx, docx allant jusqu'à 5Mo)

Aucun fichier choisi

Supprimer le fichier



d) Les consignes de saisie pour la fiche indicateur D6.3

Intitulé du champ de saisie	Consignes de saisie	Norme du champs
Non applicable (NA)	Les établissements cochent NA si pendant la période de mesure de l'indicateur aucun correspondant équipé d'une MSS pro n'est concerné par le séjour d'un patient	Case à cocher
Pour IFAQ – période de mesure de l'indicateur	Les établissements doivent renseigner le mois qui correspond à la période de mesure de l'indicateur – ils ont le choix de sélectionner parmi les 8 mois de mesure (Janvier à Août 2023)	MM/AA (à choisir parmi un calendrier)
Nombre de correspondants équipés d'une MS Santé auxquels des documents ont été transmis (courriers, comptes rendus et lettres de liaison, etc.)	Les établissements renseignent le numérateur de l'indicateur = sur la période de mesure, nombre de correspondants extérieurs à la structure (partenaires) à qui on a adressé des documents de santé par la MSS PRO	Chiffre entier
Nombre de correspondants équipés d'une MS Santé concernés par la venue d'un patient.	La venue d'un patient = séjour Nombre de correspondants équipés d'une MSS Pro et concernés par les séjours des patients pendant la période d'observation (généralement le médecin prescripteur, le médecin traitant)	Chiffre entier
% des correspondants équipés d'une MS Santé et qui ont reçu au moins un document (courriers, compte-rendu et lettre de liaison) via la MSS..	Ne rien saisir Le calcul (dénominateur/numérateur)* 100, se fait automatiquement	Pourcentage
Valeur cible IFAQ	Ne rien saisir Seuil de qualité concernant l'usage de la MSS PRO	50%
Période de recueil des données nationales	Ne rien saisir Le champ est automatiquement renseigné de la période mensuelle à laquelle font références les statistiques nationales sur la MSS	MM/AA
Nombre de correspondants MS Santé à qui des documents ont été envoyés	Ne rien saisir Statistiques MSS pro fournies par l'ANS	Chiffre entier
Détail sur les modalités de calcul du taux par l'établissement	L'établissement télécharge tout document utile qui justifie de sa méthode de calcul, de ses requêtes, etc.	Pièce Jointe
Liste des types de documents transmis par la MSS	L'établissement télécharge la liste des types de documents transmis par MSS (LDL, compte-rendu, prescriptions, etc.)	Pièce Jointe

e) Naviguer entre les 2 fiches IFAQ D2.2I et D6.3I

Dans le bas des chacune des fiches, figurent des curseurs qui vous permettent d'aller sur une fiche à l'autre directement.



f) Clôturer la saisie des indicateurs

Une fois les indicateurs renseignés, l'établissement sauvegarde sa saisie.

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
oSIS
Direction générale de l'offre de soins

Établissement | Tableau de bord | Annuaire ES | Annuaire RELIMS | Export

Accueil > CH DE TEST GIT PROD V23

Informations générales
RH dédiées au SI
Infrastructure informatique
Exploitation informatique
Logiciels applicatifs
Sécurité SI
Messagerie sécurisée de santé

Mode: Edition | Période: 2021 - 1er semestre | **SAUVEGARDER**

HOP'EN, indicateurs de cibles d'usage

modifié le 16/09/21 à 17:54

le programme HOP'EN pour « Hôpital numérique ouvert sur son environnement » fixe la nouvelle feuille de route nationale des systèmes d'information hospitaliers sur la période 2019-2023, dans la continuité du programme hôpital numérique.

HOP'EN a comme objectif de renforcer le socle de maturité nécessaire pour s'informatiser en toute sécurité et assurer une prise en charge de qualité, quel que soit l'établissement de santé.

7. Le support utilisateur

En cas de besoin, l'adresse de contact est :

- Pour le dispositif IFAQ : DGOS-IFAQ@sante.gouv.fr
- Pour les questions relatives à oSIS : DGOS-hopen@sante.gouv.fr

Dès lors qu'une demande concerne l'oSIS, merci de documenter dans votre mail les éléments suivants :

- Nom de la plateforme * : oSIS
- Nom du demandeur
- Prénom du demandeur
- Nom de l'établissement
- Numéro FINES PMSI
- Numéro de téléphone
- Adresse mail
- Descriptif du problème - avec ou sans pièce jointe